

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4  
M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6  
Est absente : M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2018-04-58 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2018-04-59 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2018**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 mars 2018;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

**2018-04-60 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2018**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 mars 2018;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

**2018-04-61 Nomination d'un maire suppléant**

Considérant qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, de nommer Lise Roy Guillemette pour agir à titre de maire suppléant à partir de maintenant.

**2018-04-62      Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 52 381 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur une proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Trois-Rives informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2018-04-63      Activité spéciale au centre communautaire**

Considérant la demande de Stéphanie Plante, directrice générale au Séminaire Sainte-Marie, à l'effet d'utiliser le centre communautaire de Trois-Rives à Grande-Anse les 30 et 31 mai 2018 (une soirée et une nuit), pour une activité de rabaska à laquelle participerait un groupe d'élèves;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault, et unanimement résolu, d'autoriser la tenue de cette activité au centre communautaire.

**2018-04-64      Gérance de l'écocentre de Trois-Rives**

Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal engage Raymond Lehoux à la gérance de l'écocentre de Trois-Rives pour l'année 2018, selon la description de tâches et les modalités suivantes :

**FONCTIONS :**

**Un samedi sur deux, à compter de sa date d'ouverture :**

- Ouvrir la barrière de l'écocentre à 9 h pour en donner accès aux résidents de Trois-Rives;
- Diriger les utilisateurs vers les bons sites, selon les matières apportées (bois, branches, pneus, agrégats, métal etc);

- Collecter le montant à payer selon le volume à se départir et le tarif en vigueur;
- Tenir un registre des usagers, du volume de matières reçues et des sommes payées et remettre le tout à la municipalité;
- Fermer la barrière de l'écocentre à 12 h.

Le taux horaire est fixé à 15 \$ sur une base de 4 heures par samedi d'ouverture, et les frais de déplacement reliés à ce travail seront remboursés à raison de 0,48 \$ du kilomètre.

2018-04-65

**Journée de formation – *histoire et patrimoine, complices de nos CCU pour conjuguer le passé et le futur***

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, d'autoriser Godfrey Plachta, président du CCU (comité consultatif d'urbanisme), à s'inscrire à la journée de formation qui sera dispensée par l'Association québécoise d'urbanisme à Lévis en juin 2018, et de payer tous les frais inhérents à cette activité.

**Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- Du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de Mékinac qui adresse ses remerciements au conseil municipal, par l'entremise de Manon Cloutier, secrétaire de cette entreprise, concernant le support manifesté par la reconduction de l'aide financière équivalente au montant des taxes foncières 2018, et le don de l'imprimante Epson de la bibliothèque.

Il dit considérer que cet appui l'encourage à poursuivre sa mission pour maintenir, offrir et développer des services de proximité.

- De Daniel Leclerc, chef aux Centres de services de la Mauricie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui dit avoir bien reçu la résolution numéro 2018-01-02 concernant l'ajout de panneaux de signal avancé d'autobus scolaire dans la municipalité.

Il précise que ce panneau a pour but d'indiquer aux usagers de la route, lorsque la visibilité n'est pas suffisante, la présence possible d'un autobus scolaire immobilisé en avant, et qu'à la suite des études réalisées, un seul panneau sera ajouté au km 29 sur la route 155, au printemps 2018. Il souligne, par ailleurs, que d'autres panneaux sont déjà en place sur le territoire.

2018-04-66

**Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

## Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 12 861,28 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 25 fév. et du 4, 11 et 18 mars	4 538,21
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois mars	630,00
Club Fadoq de Saint-Joseph-de-Mékinac	Remise taxes 2018	617,12
Hydro-Québec	Éclairage public et électricité patinoire, hôtel de ville et garage	2 717,71
CNESST	Frais de gestion annuel	64,99
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
Chambre de commerce Mékinac	Gala reconnaissance	68,99
MRC de Mékinac	Renouvellement bail exploitation gravier	285,60
Régie incendie Vallée St-Maurice	Remise de la subvention du CIUSSS pour les Premiers Répondants	3 800,00

2018-04-67 Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### 2018-04-68 Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 9 avril 2018 totalisant 38 285,88 \$.

La Capitale assureur...	Assurances collectives	783,06
Ministre du Revenu	Retenues, contributions employeur 3 mois	8 066,75
Receveur général	Retenues, contributions employeur 3 mois	2 979,57
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,94
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	364,94
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	364,94
Caroline Naud	Rémunération et allocation	364,94
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	364,94
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	364,94
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	364,94
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	193,92
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	117,86
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25

Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,58
MRC de Mékinac	Entente inspecteur 2 mois + déplacement, collecte RDD, enfouissement déchets Régie 10	214,53
Service Cité-Propre inc	Collecte, transport ordures et conteneurs	4 934,56
Buroplus	Fourniture de bureau	239,29
L'hebdo du St-Maurice	Parution « avis public »	325,38
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	Don en guise de condoléances	60,00
Xérox Canada Ltée	Photocopies de documents	7,64
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	6 815,13
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	74,54

### **Paiements pré-autorisés**

Régime retraite des employés municipaux	Cotisation mars	614,94
--	-----------------	--------

2018-04-69

### **Clôture de la séance**

Il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Godfrey Plachta et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.